

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2015

COMPTE-RENDU

L'an deux mille quinze,
et le Jeudi 30 Juillet à 9 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CAMBON, MAYOR, COLSON (jusqu'au point 20 – Application de l'article L 5333-3 du CGCT – Avis sur permis de construire de plus de trente logements – Avenue de la Crau (Ouest provence Habitat)), PRETOT Emmanuelle, ARAGNEAU, GAMBI, REVERTE, EINAUDI, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, GINIES, CISELLO, QUET, GARCIA, MORA, ROMAN, CALDIN, PRIAUD, BARBACHI, AYOT, DROUVOY, MOUILLARD, QUESADA, VALENTIN, LEBAN, PRETOT Robin, JAREMA.

Absents excusés:

Monsieur CASADO, Adjoint au Maire, procuration à Monsieur BERNARDINI
Monsieur COLSON, Adjoint au Maire, procuration à Madame MORA (à partir du point 21 – Cession onéreuse d'un terrain communal à bâtir sis Allée des Peupliers au profit de la SARL Colombo et filles)
Monsieur DEROT, Adjoint au Maire, procuration à Madame CALDIN
Madame. GREFF, Adjoint au Maire, procuration à Monsieur MAYOR
Monsieur FERRARI, Conseiller Municipal, procuration à Madame GINIES
Madame WORMES, Conseillère Municipale, procuration à Madame TRAMONTIN
Monsieur GRIMALDI, Conseiller Municipal, procuration à Monsieur EINAUDI
Madame CAMOIN, Conseillère Municipale, procuration à Madame JOULIA
Madame IORIO, Conseillère Municipale, procuration à Madame QUESADA
Monsieur MEXIS, Conseiller Municipal, procuration à Monsieur MOUILLARD
Monsieur MOUROT, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur VALENTIN

Absents :

Messieurs. DELYANNIS, LEMASSU

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Madame Catherine QUET, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A – Communications de Monsieur le Maire

- **Disparition de Gérard Petit et de Colette Caste :**

Il est rendu, par Monsieur le Maire, hommage à Gérard Petit et à Colette Caste. Une minute de silence est observée par le Conseil Municipal.

- **40 ans de Jumelage avec la Ville de Radolfzell :**

Monsieur le Maire évoque les festivités qui se sont déroulées à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de jumelage avec la Ville de Radolfzell du 10 au 14 juillet 2015.

L'ensemble des personnalités (Madame Valérie Cambon, Adjointe au Tourisme, aux événements et au Jumelage, Monsieur André François, Président du Comité de Jumelage) et des services municipaux (service Protocole, direction des Evènements, service Scénique, l'Office du Tourisme) qui ont contribué à la réussite de l'événement sont chaleureusement remerciés par Monsieur le Maire.

En dernier lieu, il est donné lecture du courrier de félicitations adressé par Madame Monika Laule et de Monsieur Martin Staab (représentants légaux de la Ville de Radolfzell).

B- Décisions valant délibérations du 5 juin au 10 juillet 2015 :

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 5 juin au 10 juillet 2015, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

FINANCES

1 – Décision Modificative N° 2 / 2015 du Budget Principal – Exercice 2015

- POUR : 32 voix (Liste Nous, sommes Istres)

- ABSTENTIONS : 9 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)

2 – Vote de subventions au profit d'associations – Exercice 2015

Centre Social et d'Animation Pierre Miallet (Exceptionnelle) 4 000 €

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens Istres Entressen à Gauche)

- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (BERNARDINI François, GREFF Elisabeth, TRAMONTIN Céline, BREMAUD Laurent)

C.I.Q. les Résidents du Prépaou 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Société de Chasse d'Entressen 1 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Vote d'une subvention exceptionnelle au profit du syndicat S.D.U. 13 – Exercice 2015

- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)

- CONTRE : 6 voix (Liste Istres Bleu Marine)

4 – Vote d'une subvention pour frais de déplacement aux championnats de France et plus au profit d'une association - Exercice 2015

Etoile Sportive Entressen Istres (Déplacement Montbazou) 207€

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (GAMBI Chantal, WORMES Michèle)

Association Sportive Collège L. Pasteur(Déplacement Poitiers) 900€

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Vote d'une subvention au profit de l'association Football Club Istres Ouest Provence (F.C.I.O.P.) suite au transfert de compétences du SAN Ouest Provence aux Communes – Exercice 2015

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Monsieur LEBAN Michel)

- ABSTENTION : 1 voix (Monsieur PRETOT Robin)

- 6 – Acquisition d'actions au sein du capital de la SEML Ouest Provence Habitat
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 7 – Tarifs d'utilisation du Mas des quatre vents
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 8 – Montant de la contribution forfaitaire aux frais de scolarisation des enfants non domiciliés sur la commune
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 9 – Tarifs 2015-2016 des classes transplantées organisées par la ville d'Istres.
- POUR : 33 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche)
- ABSTENTIONS : 8 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens)
- 10 – Les Jeudis Etoilés 2015 - Convention parrainage
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)
- 11 – Masters de Pétanque - Convention de parrainage
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

- 12 – Marchés forains hebdomadaires : exonération du versement de la redevance pour hospitalisation
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 13 – Dérogation au repos dominical des salariés par l'association DECLIC 13 – Ateliers et chantiers d'insertion à Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 14 – Réalisation d'un aménagement mixte de construction d'un parcours de golf et des constructions périphériques : désignation des membres élus du jury de concours de maîtrise d'œuvre

Sont élus par vote à bulletin secret et à la proportionnelle au plus fort reste :

Président : **Monsieur François BERNARDINI, ou son représentant**

5 MEMBRES TITULAIRES : **Messieurs Eric CASADO, Jean-Louis DEROT, Yves GARCIA, Michel LEBAN et Paul MOUILLARD.**

5 MEMBRES SUPPLEANTS : **Monsieur Patrice GOUIN, Madame Brigitte CALDIN, Messieurs Gilbert FERRARI, Gilles PRIAUD et Adrien MEXIS**

- 15 – Avenant à la convention d'objectifs et de financement des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants, passée entre la Ville d'Istres et la CAF des BdR concernant la Prestation de Service Unique « PSU »
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 16 – Autorisation du Conseil Municipal pour la demande de validation et de dépôt en préfecture de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), pour les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP).
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 17 – Demande de subvention ADEME pour le Projet de déploiement des Infrastructures de Recharges pour les Véhicules Électriques (IRVE)
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

18 – Approbation de la convention et de l'avenant relatifs à l'aménagement de l'emploi d'un sportif de haut niveau passée entre l'Etat représenté par le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports Provence Alpes Côte d'Azur, la Fédération Française de Boxe
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 – Approbation de conventions de mises à disposition de personnel à titre onéreux auprès de la Commune d'Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

20 – Application de l'article L 5333-3 du CGCT - Avis sur permis de construire de plus de 30 logements - Avenue de la Crau (Ouest Provence Habitat)
- POUR : 34 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, Monsieur LEBAN Michel)
- ABSTENTIONS : 7 voix (Liste Istres Bleu Marine, Monsieur PRETOT Robin)

21 – Cession onéreuse d'un terrain communal à bâtir sis Allée des Peupliers au profit de la SARL Colombo et Filles
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Prise en charge des voies et espaces communs du lotissement dénommé "Le Baou Trouca"
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés du SAN (délibération n°290/15 du 08 juillet 2015)
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Transfert de propriété à titre gratuit des équipements de proximité appartenant au SAN au bénéfice de la commune d'Istres (délibération SAN n°288/15 du 8 juillet 2015)
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Transfert de propriété à titre gratuit des équipements liés au transfert partiel de la compétence sport appartenant à Ouest Provence au bénéfice de la commune (délibération n°289/15 du SAN du 8 juillet 2015)
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 40.

Fait à ISTRES le 31 Juillet 2015

Monsieur le Maire d'Istres
Vice-Président de Ouest Provence



François BERNARDINI